

Histoire contemporaine du monde arabe

M. Henry LAURENS, professeur

Cours sur l'Europe et le monde musulman au XIX^e siècle

Le cours fait à Beyrouth à l'Université Saint-Joseph en quatre sessions en février et mai 2005 portait sur l'Europe et le monde musulman au XIX^e siècle. Il part de la grande rupture opérée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle qui fait de l'ensemble européen une « hyper-puissance » par rapport au reste du monde. Cette rupture s'explique par l'accumulation du capital de connaissances dû à l'imprimerie depuis trois siècles (pendant cette période le monde de l'imprimé se confond avec l'Europe) et à la constitution de l'État comme machine à faire la guerre d'où la nécessité d'une fiscalité de plus en plus égalitaire afin de drainer les ressources nécessaires. L'ordre social inégalitaire et hiérarchisé s'en trouve subverti.

Les Lumières expriment avec radicalité cette nouvelle perspective qui précède la révolution industrielle. L'orientalisme du temps y participe en passant de l'image ancienne du despotisme oriental comme incarnant un pouvoir efficace par la terreur à celle d'un despotisme militaire produit des invasions récurrentes de l'Asie et par nature improductif et obéissant à la loi des rendements décroissants. L'histoire de l'humanité est celle du progrès et les peuples de l'Orient se trouvent arrêtés ou en retard dans cette voie. Ils peuvent être libérés grâce à une intervention européenne qui remettra en avant les peuples de l'Orient.

Après la conquête britannique de l'Inde qui reproduit en plus efficace le modèle du despotisme militaire, l'expédition d'Égypte française se veut être cette expérience de libération au nom de la civilisation. L'innovation propre de Bonaparte, outre sa synthèse personnelle des idées du siècle, est de considérer que l'Islam a en soi un contenu révolutionnaire qui peut être tourné contre les conquérants ou au contraire être détourné à leurs profits. On se présentera donc comme les ennemis des chrétiens, en particulier des catholiques, on multipliera les ménagements envers les autorités religieuses et Bonaparte lui-même se pré-

sentera comme l'envoyé de Dieu selon sa logique d'une vision déjà romantique de l'Orient.

Pour l'Égypte, ces trois années seront une période terrible de destructions et de malheurs. Comme durant toute occupation, des composantes de la société trouveront le moyen de s'accommoder voire de collaborer avec la domination étrangère. Certains admireront les nouveaux moyens scientifiques et l'imprimerie voire s'intéresseront à la réorganisation administrative entreprise par les Français en particulier en matière de fiscalité. Mais avant les années 1798-1801 seront l'apogée d'un temps des troubles commencé avant et qui se continuera au-delà.

La géopolitique de l'Islam sortira totalement transformée de ces guerres de la seconde coalition. La survie de l'Empire ottoman passe par son intégration à un équilibre européen qui s'étend maintenant jusqu'à l'Inde selon la route terrestre. Toute modification des rapports de forces locales sera prise en compte dans la politique des puissances européennes. Les chefs politiques locaux verront la nécessité de s'accommoder ou de demander des protections européennes.

Les guerres napoléoniennes s'accompagnent d'une série de guerres périphériques allant de la Méditerranée à l'Inde. Ces conflits mettent en place les enjeux immédiats de la question d'Orient du XIX^e siècle : Serbie, Principautés roumaines, liberté de passage dans les Détroits, progression russe dans le Caucase tout aussi bien qu'ils mettent fin à la course méditerranéenne pluriséculaire. Les États musulmans tentent de se doter d'un appareil militaire moderne ce qui implique des réformes essentielles qui provoquent de très fortes résistances. La réussite la plus affirmée est celle de l'Égypte de Muhammad Ali qui adopte un discours compatible avec celui de l'Europe, celui d'une entreprise civilisatrice dans la continuité de l'expédition française.

La révolte grecque de 1821 ébranle de nouveau l'ordre social ottoman. Pour l'opinion publique européenne, il s'agit de l'application du principe des nationalités contraire à celui de légitimité adopté comme principe de gouvernement lors du congrès de Vienne de 1815. Après bien des tergiversations, les puissances européennes décident d'intervenir et établissent un État grec indépendant. Dès lors se pose la question de savoir si ce principe de nationalités s'applique aussi à des peuples musulmans. La conquête de l'Algérie par la France à partir de 1830 montre que ce n'est pas le cas.

En Algérie, l'Europe et la France inaugurent dans le monde arabe la colonisation de peuplement et donc de refoulement comme les Russes avec des méthodes équivalentes le font en Crimée et dans le Caucase. Pourtant le discours européen hérité des Lumières sur le rôle des Arabes dans l'histoire de l'humanité prédisposait à la reconnaissance d'une nationalité arabe. L'exclusion des Arabes et des musulmans du principe des nationalités se trouve confirmée dans le débat européen qui accompagne les guerres de Syrie des années 1830.

Le contrat social ottoman hérité de l'Islam classique est maintenant profondément ébranlé. Dans une partie des élites, on a conscience de l'effrayant renverse-

ment des rapports de force avec les puissances européennes. Pour pouvoir survivre, il faut adopter les principes de l'État moderne fondé sur la suppression de la société d'ordre et l'égalité des conditions. La première division fonctionnelle de la société à être supprimée est l'ordre spécialisé des gens de guerre. Les armées modernes sont fondées sur un recrutement très large dans la société, le plus souvent en faisant appel à une conscription plus ou moins sélective. Il en est de même dans le domaine de la fiscalité qui exige l'imposition d'un système universel et non discriminatoire de levée des impôts. Enfin la révolte grecque a porté un coup mortel à l'ancienne distinction entre musulmans et non-musulmans. Il s'en suit un trouble profond dans les sociétés musulmanes méditerranéennes : les repères traditionnels sont remis en cause et l'ordre social hérité des générations précédentes se trouve en voie de bouleversement. L'ordre nouveau en voie de constitution se fait au détriment des libertés anciennes et consacrées.

L'Empire ottoman de Mahmoud II et l'Égypte de Muhammad Ali apparaissent comme deux projets d'établissement d'État moderne, mais ce sont des projets antagonistes. L'ambitieux vice-roi a depuis longtemps des visées sur la Syrie voire songe à un renversement à son profit de la dynastie ottomane. Tout en pratiquant dans ses propres domaines un régime particulièrement oppressif et despotique, il se vante à l'extérieur de ses réussites éclatantes contrastant aux échecs ottomans et se pose en rassembleur de la communauté des musulmans face aux premières réformes ottomanes, abusant les gens sur le caractère encore plus radical des mesures prises dans les territoires sous son autorité. Dans un monde où l'imprimerie est plus que balbutiante, une sourde guerre de propagande est entreprise sous formes de lettres ouvertes et autres documents manuscrits qui circulent dans les milieux dirigeants des provinces comme de la capitale.

Tel est le premier enjeu des guerres de Syrie et des crises d'Orient successives. Par rapport à l'Europe, Muhammad Ali et surtout son fils Ibrahim Pacha se posent en promoteur de l'application du principe des nationalités aux Arabes d'Orient, notion encore largement anachronique. L'équilibre européen et la route des Indes passant avant tout, les chancelleries européennes refusent de reconnaître l'application du principe des nationalités au cas douteux de l'Empire arabe de Muhammad Ali.

La crise d'Orient de 1840-41 installe définitivement une culture politique de l'ingérence européenne qui passe par une double manipulation, celle des acteurs orientaux par les acteurs occidentaux et celle des Occidentaux par les Orientaux, et où les logiques d'intérêts deviennent des politiques effectives par le biais des discours croisés de propagande.

Passé 1840, le monde de l'Islam se divise entre une part en train de passer sous domination européenne directe et une autre soumise à un contrôle indirect qui passe par le biais des appareils d'État et des systèmes de protection.

La supériorité militaire européenne est assurée grâce à un armement de plus en plus perfectionné et des modes d'organisation supérieures. Mais cela ne veut pas dire que les choses soient faciles. Les sociétés musulmanes en voie de conquête résistent avec une énergie du désespoir qui fait des guerres coloniales des guerres de terreur en particulier en Algérie et dans le Caucase. Le coût humain de la conquête est particulièrement lourd et établit une divergence durable entre les guerres européennes qui se civilisent en se dotant de lois coutumières cherchant à limiter aux combattants le prix de la violence et la guerre coloniale qui ne connaît plus de limites parce que l'ennemi est défini comme non-civilisé par nature et donc non protégé par les mécanismes de limitation des effets de la violence. C'est sa résistance même qui oblige à agir de façon regrettable. Il est le coupable de la violence que l'on exerce contre lui.

Contrairement au Caucase, les guerres d'Asie centrale n'ont pas été très sanglantes. Les États musulmans affaiblis par des conflits internes ne disposaient pas de grands moyens militaires et les Russes ont eu l'intelligence de respecter les mœurs et coutumes locales. Ils ne cherchent pas, au moins dans un premier temps, à interférer dans les affaires intérieures de la population.

Outre les difficultés que rencontrent la conquête quand elle se heurte à des populations irréductibles, il y a le risque permanent de la révolte dont la plus grande représentation est celle des cipayes de 1857, la « grande mutinerie » en Inde.

La violence qui caractérise les guerres d'Algérie, du Caucase et d'Afghanistan vont laisser des traces durables au-delà de leurs échos littéraires et artistiques. Un siècle et demi après l'on retrouve encore ces fractures et ces blessures dans la relation entre le monde musulman et l'Europe.

La combinaison entre l'archaïsme des structures sociales (tribus, confréries) qui n'ont pas été atteintes par les transformations sociales en cours dans les grands États musulmans, les traditions guerrières de peuples refusant l'assujettissement à un État taxateur et oppressif et le caractère hostile pour les envahisseurs européens du relief et du climat permet de mieux comprendre l'ampleur de cette résistance qui prend la forme d'un jhâd local conduit par des chefs de guerre qui émergent lors des premiers combats. L'État moderne musulman semble bien plus vulnérable et pourtant en se pliant au contrôle indirect il réussira à durer car il saura se transformer. La résistance des sociétés archaïques lui a facilité la tâche, car par ses coûts elle introduit une dissuasion pour les entreprises de conquête.

La guerre est productrice de savoirs. Les militaires ont besoin d'interprètes, premiers médiateurs avec la population conquise mais ces truchements peuvent paraître insuffisants. Dans l'Algérie de la conquête, s'établissent des « bureaux arabes » instruments d'administration et de connaissance de la société indigène dont il faut identifier les structures et définir les règles juridiques qui la régissent. Il s'établit ainsi une culture de l'officier et de l'administrateur des « affaires

indigènes ». Les orientalistes sont appelés à la rescousse pour qu'ils traduisent les classiques du droit musulman ou le discours que les sociétés musulmanes tiennent sur elles-mêmes.

Il s'en suit la constitution d'une science coloniale qui se veut pratique et concrète mais qui tend à archaïser les sociétés à la fois en faisant référence à des corpus juridiques vieux de plusieurs siècles que l'on remet en application et en projetant une image médiévale européenne sur les peuples conquis. Chefs tribaux et confrériques d'Afghanistan, du Caucase ou du Maghreb deviennent alors dans l'imaginaire des conquérants des analogues aux grands féodaux de l'Europe du XI^e au XV^e siècle. Jusqu'à la fin de la colonisation, les coloniaux se voudront à la fois les porteurs de la civilisation et du progrès et des réfractaires à ce même progrès en retrouvant avec plaisir dans l'Orient conquis le monde qui n'est plus en Europe.

Alors que les sociétés européennes se démocratisent en allant vers le nivellement des conditions et l'accroissement continu de la participation politique, les valeurs des colonisateurs deviennent de plus en plus régressives. Dans le monde colonial chacun doit rester à sa place comme dans les Anciens Régimes en voie de disparition, le maître colonial doit être juste et l'indigène fidèle, références de valeurs qui n'ont plus cours dans l'Europe de la Révolution industrielle. L'Angleterre victorienne où la référence médiévale est devenue d'autant plus omniprésente que la société est devenue urbaine et industrielle va le plus loin dans ce sens. La France plus bourgeoise et plus paysanne se retrouve mieux dans une référence à Rome. Alors que les idéologues de la Révolution française avaient à l'esprit les invasions germaniques, ceux du temps de la conquête de l'Algérie y voient une nouvelle Gaule que la civilisation française va romaniser.

Dès les années 1850, la référence médiévale de la séparation des races deviendra dominante dans l'approche anglo-saxonne avec l'apologie de l'authenticité pré-moderne des résistants archaïques tandis que les Français s'orienteront vers un imaginaire de la romanisation, c'est-à-dire de l'assimilation. Mais ils n'auront pas la capacité d'aller réellement jusqu'au bout de leur programme, créant cette monstruosité qu'est l'Algérie coloniale fragment à la fois d'une métropole et domaine où s'exerce avec une dureté exceptionnelle les lois de la conquête. Avec la constitution d'une colonie de peuplement européen et le refoulement recherché de la population indigène, le vieux schéma de la lutte des races cher à l'historiographie européenne des siècles précédents trouve sa concrétisation la plus absolue de même que la présence britannique en Inde exprime de façon parfaite le concept de despotisme militaire.

Au milieu du XIX^e siècle, le destin de la Méditerranée musulmane se trouve ainsi clairement définie. Une péninsule balkanique où le principe des nationalités s'exercera au profit des populations chrétiennes, une Afrique du Nord destinée dans son intégralité à tomber sous le joug de la domination coloniale directe, un

corps central arabo-anatolien qui conservera son indépendance nominale mais qui devra impérativement être réformé.

Depuis les Lumières, il est bien entendu que l'État musulman pour survivre doit être réformé. C'est la condition de son maintien dans le cadre de l'équilibre européen devenu mondial en passant par la route des Indes. Si le besoin de réformes est une exigence de l'Europe dans le cadre de l'universalisation de ses normes, il correspond aussi aux contraintes des transformations des sociétés. Il faut donc discerner dans le processus en cours ce qui est imposé par la force par le biais d'une démarche collective des Puissances, ce qui est un synchronisme d'évolution avec l'Europe et qui donc implique la définition de solutions voisines à des problèmes similaires, et ce qui est influence ou emprunt et qui se trouve à la jonction de l'un et de l'autre.

Ainsi au nom de la création d'un État de droit, les classes dirigeantes de l'Empire ottoman s'émancipent de la tutelle dangereuse du Sultan en proclamant le principe de l'égalité de tous devant la loi.

Cette suppression des fonctionnalités sociales exprimée par l'édit de Gülhane de 1839 n'est pas un emprunt à l'Europe, elle est le produit de l'évolution interne de l'Empire depuis un demi-siècle et correspond aux besoins de la classe dirigeante et à la nécessité d'assurer la survie de l'État ottoman. On doit parler ici de synchronisme d'évolution dont les mécanismes sont parfaitement perceptibles dans le cas de l'émancipation des non-musulmans qui n'est intelligible que dans le cadre d'une histoire comparée avec celle de l'Europe.

En dehors du cas français, l'émancipation des non-chrétiens en Europe est un processus de longue durée loin d'être terminée au milieu du XIX^e siècle. L'Europe qui se projette dans le monde de l'Islam en particulier dans l'Empire ottoman à partir de 1840 n'est plus vraiment celle du libéralisme triomphant issu des Lumières comme dans la période précédente. C'est le produit de la non-reconnaissance du principe des nationalités aux musulmans à l'issue des épisodes balkaniques, algériens, égyptiens et syriens. Alors que la Révolution industrielle progresse avec son désenchantement du monde et sa dynamique de destruction créatrice, elle semble procéder dans le monde musulman à une logique d'invention de la tradition.

Dans la pensée des Lumières, le processus de civilisation ou d'histoire par le progrès était défini dans une logique d'affranchissement progressif de l'autorité religieuse. Mais dans les années 1840 la pensée conservatrice avait retrouvé un nouvel élan en récupérant des éléments entiers de la pensée des Lumières par le jeu d'une invention de la tradition. Ainsi le libéralisme anglo-saxon s'était doté d'une double généalogie en se revendiquant à la fois des libertés germaniques et féodales et du libre-examen de la Réforme protestante. Cette refondation par l'histoire permettait de rejeter le rationalisme absolu de la Révolution française qui prétendait instituer la société moderne sur la seule raison et que le socialisme en voie d'émergence était en train de reprendre. Le catholicisme de la première

moitié XIX^e siècle que condamnait et qui condamnait la « civilisation moderne », néanmoins posait que la civilisation européenne contemporaine était une civilisation chrétienne tout aussi en tant qu'état de civilisation que comme processus de civilisation.

Alors que les Lumières dans leur laïcisme absolu posaient que le rapport entre la société occidentale et les autres sociétés n'était qu'un rapport de rattrapage par l'accession à une commune et future modernité universalisée, la nouvelle pensée européenne faisait de l'héritage chrétien l'élément discriminant interdisant aux autres sociétés de se hisser, au moins dans un futur proche, au même statut que l'Europe triomphante.

On entre ici dans un double paradoxe. Le premier est que l'idée de rattrapage sur l'Europe est d'autant plus forte que l'écart paraît considérable. Quand s'affirme à partir de 1840 l'État moderne musulman avec ses embryons d'administration moderne et la diffusion de l'imprimé, on commence à affirmer que l'écart est irrattrapable. Le second est que l'avènement de la société industrielle s'accompagne d'idéologies se revendiquant du passé alors que l'étape précédente dite de la société proto-industrielle avait affirmé un discours du progrès et de la rupture comme s'il y avait anticipation du devenir dans un cas (comme le montrent les Lumières et la Révolution française) et discordance du discours avec la réalité de la société de l'autre.

L'émancipation des non-musulmans dans l'Empire ottoman (chrétiens et juifs) se fait dans un contexte de rivalité exacerbée des puissances européennes qui multiplient les mesures de protection consulaire et de protectorat religieux. Cette concurrence débouche sur la guerre de Crimée et sur la nécessité d'élaborer une nouvelle législation religieuse.

Le *Hatti Humayoun* du 18 février 1856 est le grand texte émancipateur. Par le fait même qu'il s'étend aux Juifs, il est en avance sur ce qui se passe dans bien des pays de l'Europe chrétienne. Mais si les Européens veulent l'émancipation des chrétiens, ils ne veulent pas abandonner leurs droits de protection que ruinerait une émancipation sur une base individuelle. L'édit accorde donc tout aux communautés non-musulmanes et accessoirement aux individus. Chaque communauté, au nom de ses privilèges et immunités accordés *ab antiquo*, se verra accordée une constitution adaptée au progrès et aux lumières du temps et qui fixera les compétences respectives des religieux et des laïcs. Le statut personnel sera de la compétence des tribunaux confessionnels. Il en découle que si tous les individus sont admissibles aux emplois publics avec égalité de statut fiscal, la représentation dans les conseils provinciaux et municipaux se fera sur une base confessionnelle.

La communauté confessionnelle ou *millet* est donc un produit de la modernité, à la fois issue de l'évolution interne de la société ottomane et de l'intervention européenne. Elle procède d'une émancipation en terme de collectivité et non d'individus et débouche sur le confessionnalisme politique. Le traité de Paris du

30 mars 1856 enregistre les « généreuses intentions » du Sultan « envers les populations chrétiennes ». Il était difficile aux Européens de reconnaître que les droits accordés aux Juifs étaient supérieurs à ceux qu'une bonne partie des Européens faisaient à la même époque.

Sous pression européenne, la Tunisie et le Maroc sont obligés d'adopter des législations analogues concernant les non-musulmans, c'est-à-dire leurs communautés juives. Napoléon III est semble-t-il le seul chef d'État européen à avoir compris l'anomalie consistant à procéder à l'émancipation des non-musulmans tout en procédant à l'assujettissement des musulmans dans le cadre colonial. Aidé de conseillers éclairés comme Ismaïl Urbain, il tente d'infléchir le processus en cours en Algérie avec sa fameuse politique du Royaume arabe destiné à être associé plus que soumis à l'ensemble français et en préconisant la création d'un second royaume arabe en Syrie.

Cette politique échouera en raison des résistances des milieux administratifs et militaires et de l'opposition des libéraux et des républicains à une entreprise trop étroitement liée au pouvoir personnel et à l'action dynastique. Tout à la fin du règne, la politique française se tournera alors vers un soutien aux entreprises de réformes ottomanes.

La question de Palestine

Le cours de cette année, en huit sessions, a été consacré à la première guerre israélo-arabe du 15 mai 1948 à janvier 1949. C'est une étude détaillée et descriptive tentant de prendre en compte les multiples dimensions locales, régionales et internationales du conflit. Elle part donc des conditions dans lesquelles l'État d'Israël a été proclamé et les premières reconnaissances lui ont été accordées, puis aborde les opérations militaires liées à l'intervention des États arabes. Au début des opérations les armées arabes disposent d'un meilleur armement et sont fraîches, mais elles n'ont pas eu de véritable préparation aux combats tandis que les forces israéliennes disposent d'une légère supériorité numérique et d'une unité de commandement très précieuse. Durant cette période, elles sont sur la défensive et cherchent à limiter la pénétration des armées arabes.

Les opérations militaires sont essentiellement liées à des considérations politiques, chacun cherchant à créer des faits accomplis sur le terrain. Du côté arabe, l'opposition des autres États arabes au projet de Grande Syrie est l'un des moteurs essentiels de la prise de décision et perturbe constamment tout essai d'établir une véritable coordination. De façon diverse, Égyptiens, Syriens et Libanais réussissent à prendre pied en Palestine. L'essentiel des événements se passe en Cisjordanie où le contingent irakien coordonne en partie ses mouvements avec ceux de l'armée jordanienne. Au départ, il existait un accord tacite entre Jordaniens et Israéliens de ne pas se heurter et de partager à l'amiable la Palestine plus ou moins selon le plan de partage de l'ONU. Mais le sort de

Jérusalem n'avait pas été réglé, puisque la ville sainte devait être internationalisée. C'est la tentative des Israéliens de prendre le contrôle de la ville sainte au lendemain du 15 mai qui change la donne. Les Jordaniens sont appelés à secourir la part arabe. Ils repoussent les Israéliens et prennent le contrôle de la vieille ville. Dès lors les combats se concentrent autour de la route Jaffa-Jérusalem dans le secteur de Latroun avec de très durs combats. Les Jordaniens réussissent à conserver leurs positions.

L'ONU a désigné comme médiateur le diplomate suédois, Folke Bernadotte, dont l'essentiel de la carrière a été dans le domaine humanitaire. Il a pour adjoint le diplomate noir américain Ralph Bunche. Ils sont complémentaires. Bernadotte ne connaît rien aux dossiers, mais est un entraîneur d'hommes et représente avant tout l'audace. Bunche est un bureaucrate prudent et pessimiste. L'intelligence de Bernadotte est d'avoir immédiatement compris que Bunche lui serait indispensable et il l'a associé à chacune de ses démarches. On a pu comparer l'un et l'autre à un Don Quichotte et à un Sancho Pancha qui progressivement échangeaient leurs qualités.

Le statut juridique de la question de Palestine étant des plus complexes, il n'est pas possible aux Nations Unies de désigner un agresseur en dépit du fait que l'essentiel du Conseil de sécurité est favorable à la création de l'État d'Israël. La stratégie suivie est donc de rechercher à obtenir un arrêt des combats avec utilisation de la menace de sanctions contre les contrevenants et à partir de là trouver une nouvelle solution politique. Bernadotte impose immédiatement son style : il ne sera pas un messenger entre les parties mais une autorité indépendante et impartiale par qui toute la négociation devra passer. Il se donne le pouvoir d'éventuellement imposer ses choix en laissant entendre que sinon le Conseil de sécurité aura le recours à des sanctions. Agissant avec rapidité, énergie et détermination, il exerce une forte impression sur ses interlocuteurs alors que bien souvent il ne fait que dissimuler les terribles faiblesses de sa position.

Sous condition d'un embargo total sur les renforts en armes et en hommes, une trêve de quatre semaines est instauré à partir du 11 juin. Des observateurs de l'ONU sont chargés de la faire respecter, mais leurs moyens sont dramatiquement insuffisants. Si toutes les parties cherchent à renforcer leurs positions, ce sont surtout les Israéliens qui bénéficient de la trêve et organisent un vaste trafic d'armements clandestins avec le soutien de l'Union soviétique et secondairement de la France.

Abdallah de Jordanie travaille à persuader les Occidentaux que la meilleure solution est de le laisser annexer les territoires occupés par son armée, les Égyptiens en faisant de même dans leur zone. Dans ce cadre, il serait prêt à reconnaître l'État juif et entretenir avec lui de bonnes relations. Aux Britanniques déjà acquis à cette solution s'ajoute les Américains qui penchent vers une redéfinition des contours de l'État d'Israël qui serait plus homogène et plus compact sur le plan territorial, Jérusalem restant internationalisé.

Bernadotte, qui avait à l'origine une faible connaissance de ce dossier, s'oriente dans ce sens. Il se consacre maintenant pleinement à la recherche d'une solution politique. Ses conseillers l'ont persuadé que le nationalisme palestinien ne représente pas une force réelle. Les forces du Mufti ont été balayées dans les combats, un État arabe en Palestine n'est plus à l'ordre du jour. C'est la Transjordanie qui contrôle la plus grande partie de la Palestine arabe.

Le médiateur, en routier des négociations internationales, sait que rien de durable ne pourra être établi s'il n'a pas le soutien des grandes puissances, c'est-à-dire dans le cas présent des Anglo-Saxons qui penchent pour la solution jordanienne. Le contexte international est d'ailleurs particulièrement défavorable puisque dans la seconde quinzaine de juin commence le blocus de Berlin et le pont aérien occidental pour ravitailler la ville. L'exemple même de Berlin, ville divisée et enclavée, ne paraît pas au médiateur l'exemple à suivre pour Jérusalem, d'où le choix d'une option jordanienne avec autonomie des quartiers juifs.

Le médiateur doit prendre compte le fait accompli juif, les divergences arabes, les intérêts stratégiques de la Grande-Bretagne, les engagements des États-Unis et de l'Union soviétique, la situation militaire sur le terrain et le prestige de l'ONU. Sa solution consiste à maintenir l'existence de l'État juif mais en l'associant avec la part arabe de la Palestine, ainsi les Juifs considéreraient qu'ils ont l'État et les Arabes qu'une forme d'unité palestinienne a été maintenue. Seule la Jordanie a la capacité d'être le partenaire dans une telle opération. C'est le sens de son premier plan de paix.

Les gouvernements arabes sont maintenant dans une impasse totale. Ils sont conscients que la trêve fonctionne en leur défaveur et que toute solution de médiation passe par la reconnaissance de l'État d'Israël, ce qui est inacceptable pour eux. De plus, le principal bénéficiaire d'un règlement serait Abdallah qui, après avoir annexé la Palestine arabe, serait en position de force pour poursuivre son projet de Grande Syrie. Le conseil de la Ligue des États arabes rejette donc la prolongation de la trêve en dépit des efforts répétés de Bernadotte et des avertissements de Abdallah.

Les combats reprennent donc à la fin de la trêve mais dans le contexte le plus défavorable possible pour les intérêts arabes. L'armée israélienne prend l'offensive et dispose maintenant d'une nette supériorité en hommes et en armement. Si les Égyptiens et les Irakiens réussissent à maintenir à peu près leurs positions, les Israéliens s'emparent d'une partie de la Galilée et surtout des agglomérations arabes de Lodd et de Ramleh. Chaque offensive israélienne est accompagnée d'un exode des populations arabes soit en raison des combats soit dans une politique volontaire d'expulsion. Si les conditions de départ des populations arabes palestiniennes peut être sujet à débat, la politique d'interdiction du retour est indiscutable. Elle passe par la destruction des villages, l'incendie des cultures et l'appropriation des quartiers arabes des villes pour y installer des habitants juifs. La volonté de procéder à une homogénéisation ethnique est claire.

Au bout de dix jours, Bernadotte réussit à imposer une nouvelle trêve. En homme de la Croix-Rouge, Bernadotte est particulièrement concerné par les réfugiés. L'expert en aides d'urgence qu'il est pense aussi à la nécessité d'une solution durable fondée sur le retour. Il agit à fois pour la mise en place d'un secours immédiat et pose la nécessité du retour comme indispensable. Avec le soutien des Anglo-Saxons, il remanie son plan avec cette fois la pleine reconnaissance de l'existence de l'État d'Israël, le retour des réfugiés et l'annexion des parties arabes de la Palestine par les États arabes voisins. Il est assassiné à Jérusalem le 17 septembre 1948 par des radicaux israéliens.

Du côté arabe, les Égyptiens tentent d'établir un État arabe palestinien à partir de Gaza tandis que les Jordaniens travaillent à annexer les territoires qu'ils contrôlent.

Le projet du médiateur était fondé sur le postulat qu'aucune des parties ne reprendrait le combat par crainte des sanctions internationales. Mais la proximité des élections américaines paralyse l'action diplomatique américaine. Au mois d'octobre, les Israéliens peuvent ainsi reprendre l'offensive contre les Égyptiens puis conquérir le reste de la Galilée. C'est la fin du plan Bernadotte dont la seule traduction tangible sera le vote par l'assemblée générale de l'ONU de la résolution 194 (III) du 11 décembre 1948 qui entre autres crée une commission de conciliation composée de trois États Membres des Nations Unies et « décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables ». Le cadre juridique du conflit se trouve ainsi défini pour plusieurs décennies.

À la fin décembre, l'armée israélienne reprend l'offensive contre les Égyptiens et pénètrent dans le Sinaï. Elle doit évacuer le territoire égyptien à la suite d'un ultimatum britannique au début de janvier.

Le début de l'année 1949 est consacré à la conclusion des deux premiers armistices de Rhodes entre Israël et l'Égypte, puis entre Israël et le Liban. L'Égypte entrée dans une profonde crise intérieure est le premier État arabe à conclure un armistice grâce à la médiation active de Ralph Bunche qui réussit à trouver des solutions créatives aux difficultés immédiates, quitte à laisser bien des ambiguïtés. La conquête militaire du Néguev en mars 1949 par les Israéliens met fin aux virtualités de rapprochement entre les deux pays. Le Liban dont une partie du territoire est occupée par les Israéliens est pressé de conclure. Grâce à un important soutien international, il obtient l'évacuation de son territoire, mais doit accepter la démilitarisation du Liban-Sud, ce qui sera dans l'avenir un important facteur de fragilisation.

SÉMINAIRE : LES MÉMOIRES D'AKRAM AL-HAWRANI

Le séminaire de cette année, composé de huit séances d'une heure et demi, a porté sur l'autobiographie politique arabe avec pour exemple les mémoires de l'homme politique syrien Akram al-Hawrani. Il s'est agi d'un livre commentaire des parties concernant le début des années 1950 avec les coups d'État militaires et les tentatives de rétablissement d'un régime constitutionnel alors que le régime des Officiers libres en Égypte commence à proposer une autre formule politique. On a pu ainsi examiner à la fois la valeur des informations fournies, l'évolution des cultures politiques arabes dans cette période et la mise en valeur de soi propre à la démarche autobiographique.

MISSIONS ET COLLOQUES

Au Qatar en septembre 2004,
Égypte janvier 2005,
Maroc mars 2005, avril 2005,
Libye mars 2005,
Liban octobre 2004, février 2005, mai 2005,
Oxford.

Rendez-vous de l'histoire de Blois, octobre 2004
Colloque *Napoléon et l'Europe*, novembre 2004
« *Colonisation, laïcité et sécularisation. Les non-dits de la politique religieuse des puissances coloniales dans les pays musulmans* », novembre 2004
La démocratie : références musulmane et occidentale, mai 2005
Semaine internationale d'études sur le Moyen-Orient arabe Aix-en-Provence, juin 2005 (membre du comité organisateur)